

TROILUS ANNONCE LA RÉALISATION D'UN PLACEMENT PRIVÉ SANS COURTIER

NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE TRANSMISSION AMÉRICAINES NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS.

Le 3 octobre 2022, Montréal, Québec – Troilus Gold Corp. (« Troilus » ou la « Société »; TSX : TLG; OTCQX : CHXMF) a le plaisir d'annoncer que la Société a réalisé un placement privé sans courtier auprès d'un investisseur à raison de 10 525 000 actions ordinaires de Troilus à un prix de 0,49 \$ CA par action pour un produit brut total de 5 157 250 \$ pour Troilus.

La Société a l'intention d'utiliser le produit net du placement aux fins de fonds de roulement et aux fins générales de la Société.

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une petite société minière basée au Canada qui se concentre sur l'avancement systématique et la réduction des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus dans le but de parvenir à la production. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Troilus se situe dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, où elle possède un territoire stratégique de 1 420 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Depuis l'acquisition de la mine en 2017, les succès d'exploration en cours ont démontré le potentiel de très grande envergure du réseau aurifère du terrain, notamment une importante croissance des ressources minérales. La Société accroît les études techniques depuis la réalisation d'une EEP rigoureuse en 2020, qui a démontré le potentiel de la mine Troilus de devenir un atout de premier rang en matière de production d'or et de cuivre au Canada. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :**Justin Reid**

Chef de la direction, Troilus Gold Corp.
+1 (647) 276-0050, poste 1305
justin.reid@troilusgold.com

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise
+1 (647) 407-7123
info@troilusgold.com

Les actions ordinaires émises dans le cadre du placement privé n'ont pas été et ne seront pas inscrites en vertu de la Loi de 1933 sur l'émission des valeurs mobilières des États-Unis, telle qu'elle a été modifiée (la

« **Loi américaine des valeurs mobilières** ») ou de toute autre loi de valeurs mobilières d'un État américain. Elles ne peuvent pas non plus être émises ou vendues aux États-Unis ou pour le compte ou au profit de ressortissants des États-Unis, en l'absence d'une inscription ou d'une dispense applicable aux exigences d'inscription de la loi des valeurs mobilières aux États-Unis ou dans un ou plusieurs de ces États. Ce communiqué de presse ne peut constituer une offre de vente ou une sollicitation pour l'achat de valeurs mobilières aux États-Unis, et il n'y aura pas non plus de vente dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations concernant l'utilisation prévue du produit. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : la discrétion de la Société quant à l'utilisation du produit, l'absence de garantie que le programme d'exploration entraînera un accroissement des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; les répercussions que la pandémie de la COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de la COVID-19 et ses répercussions sur le marché de l'or et d'autres métaux; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs des minéraux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier rapport technique de la Société et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedar.com. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.

Expertise d'une personne qualifiée

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans ce communiqué de presse ont été examinés et approuvés par M. Kyle Frank, géoscientifique professionnel et directeur de l'exploration, qui est une personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101. M. Frank est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société en vertu du Règlement 43-101.